



# Mission observation Handicap

# Quelle présence des publics en situation de handicap dans les dispositifs de formation professionnelle financés par le Conseil régional?

# SUIVI STATISTIQUE DE LA CONVENTION CADRE 2023-2026

« Pour l'inclusion de toutes et tous en formation et en emploi » (données 2023)









Directrice de publication	Réalisation	Conception graphique
Géraldine Daniel	Pierre Lorent	Florence Schule
		Marie-Louise Mendy











La convention cadre conclue pour une durée de quatre ans - 2023-2026 - entre le **Conseil régional**, l'**Agefiph** (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) et le **Fiphfp** (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) reflète la volonté commune des signataires de mobiliser leurs dispositifs de droit commun pour favoriser la qualification des personnes en situation de handicap, leur insertion professionnelle et la pérennité de leur emploi.

# De quoi s'agit-il?

Cette convention cadre comprend 5 axes de collaboration au service de la formation et de l'emploi des personnes handicapées :

- AXE 1 Favoriser l'emploi par la formation
- AXE 2 Mobiliser et accompagner les employeurs publics et privés
- <u>AXE 3</u> Accompagner l'innovation et les porteurs de projets expérimentaux en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap
- AXE 4 Favoriser la création et la reprise d'entreprises par les personnes en situation de handicap
- <u>AXE 5</u> Développer la communication sur l'emploi des personnes handicapées ainsi que des évènements portés conjointement par les signataires de la convention cadre.

Ces axes, <u>présentés dans les pages qui suivent</u>, donnent lieu à un plan d'action annuel. Pour alimenter la réflexion du Conseil régional, de l'Agefiph et du Fiphfp, la Mission observation Handicap portée par le CARIF-OREF PACA s'est vu confier la réalisation d'un **tableau de bord statistique** qui sera actualisé annuellement sur toute la durée de la convention.





















1.1 Nombre de personnes en situation de handicap (PSH) accueillies dans les différents dispositifs

# De quoi s'agit-il?

Les données statistiques qui suivent portent sur le nombre et le taux de personnes en situation de handicap dans les dispositifs (ou « marchés ») financés par le Conseil régional, et en particulier : Le *Marché Compétences Professionnelles*, publié le 16 décembre 2021 (et prenant la suite du Marché Filières Stratégiques) a été construit après une enquête régionale lancée à l'été 2021 auprès des acteurs économiques, complétée par des diagnostics territoriaux associant les professionnels de l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Ce marché se décline en 16 domaines professionnels et par départements.

L'Enseignement supérieur, qui fait également l'objet du soutien du Conseil régional, laquelle favorise l'accès des demandeurs d'emploi et des salariés en emploi précaire à la formation continue supérieure (l'institution régionale finançant aussi les infrastructures, la recherche, les bourses doctorales et l'accompagnement de la mobilité des étudiants). Depuis 2022, ces formations sont intégrées dans le Marché Compétences Professionnelles. Les Actions de Formations Collectives déléguées à France Travail, qui complètent l'offre de formation financée par le Conseil régional.

### Chiffres clés 2023

**1 940** personnes en situation de handicap parmi les publics accueillis dans les organismes de formation, CFA et instituts financés par le Conseil régional.

**7** % de l'ensemble des stagiaires entrés dans les dispositifs de formation professionnelle financés par le Conseil régional en 2023.









1.1 Nombre de personnes en situation de handicap (PSH) accueillies dans les différents dispositifs

# À LA LOUPE

**Tableau A** - Nombre et part de stagiaires en situation de handicap entrées en formation dans le « **Marché Compétences Pro** » (entre entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2023)

Source: Région - Traitement Carif-Oref PACA

Nombre de stagiaires en situation de	
handicap	459
Nombre de stagiaires tous publics	5207
Part	8,8 %

- 53 % de femmes
- 14 % de moins de 26 ans
- 21 % de 26 à 39 ans
- 22 % de 40 à 49 ans
- 31 % de 50 à 59 ans
- 12 % de 60 ans et plus

**Tableau B** - Nombre et part de stagiaires reconnus personnes handicapées entrés en **formations du sanitaire et social** (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2023)

Source : Région – Traitement Carif-Oref PAG	CA
---	----

Nombre de stagiaires reconnus personnes	
handicapées	1212
Nombre de stagiaires tous publics	18 503
Part	6,6 %









1.1 Nombre de personnes en situation de handicap (PSH) accueillies dans les différents dispositifs

**Tableau C** - Nombre et part de stagiaires reconnus personnes handicapées entrés en formation de l'**Enseignement Supérieur** – Année universitaire 2022-2023

Source: Région - Traitement Carif-Oref PACA

Nombre de stagiaires reconnus	
personnes handicapées	99
Nombre de stagiaires tous publics	1215
Part	8,1 %

- 53 % de femmes
- 13 % de moins de 26 ans
- 35 % de 26 à 39 ans
- 35 % de 40 à 49 ans
- 13 % de 50 à 59 ans
- 4 % de 60 ans et plus

**Tableau D** – Nombre et part de stagiaires reconnus personnes handicapées entrés en **formation PPSMJ** - personnes placées sous main de justice - (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2023)

Source: Région – Traitement Carif-Oref PACA

Nombre de stagiaires reconnus	
personnes handicapées	29
Nombre de stagiaires tous publics	1655
Part	1,8 %

- Pas de femmes (\*)
- 6 personnes de moins de 26 ans
- 16 de 26 à 49 ans
- 7 de 50 ans plus (\*)

(\*) Éléments indiqués en nombre brut – non pas en pourcentages car l'effectif total est inférieur à 100 **Tableau E** - Nombre et part de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (DEBOE) entrés en **Actions de Formation Collective (AFC)** déléguées à France Travail (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2023) *Source : Région – Traitement Carif-Oref PACA* 

Nombre de DEBOE	141
Nombre de demandeurs d'emploi tous	
publics (DETP)	1172
Part	12%

- 48% de femmes
- 6,5% de moins de 26 ans
- 50,5% de 26 à 49 ans
- 43% de 50 ans plus









1.1 Nombre de personnes en situation de handicap (PSH) accueillies dans les différents dispositifs

#### Abandons de formation

**Tableau F -** Nombre et taux d'abandon dans le **« Marché Compétences Professionnelle »** 

Source: Région - Traitement Carif-Oref PACA

	Stagiaires reconnus personnes handicapées	Stagiaires tous publics
Nombre d'abandons	37	404
Nombre d'entrées	459	5207
Taux d'abandon	8,1 %	7,8 %

#### Abandons de formation

**Tableau G -** Nombre et taux d'abandon de stagiaires reconnus personnes handicapées dans l'**Enseignement supérieur** *Source : Région – Traitement Carif-Oref PACA* 

	Stagiaires reconnus personnes handicapées	Stagiaires tous publics
Nombre d'abandons	8	95
Nombre d'entrées	99	1215
Taux d'abandon	8,1 %	7,8 %

#### Abandons de formation

**Tableau H -** Nombre et taux d'abandon pour les **formations du sanitaire et social** 

Source : Région – Traitement Carif-Oref PACA

(\*) Données indisponibles

	Stagiaires reconnus personnes handicapées	Stagiaires tous publics
Nombre d'abandons	37	(*)
Nombre d'entrées	1212	(*)
Taux d'abandon	3,1 %	(*)

# **Abandons de formation**

**Tableau I -** Nombre et taux d'abandon en **formations AFC** (France Travail)

données indisponibles









1.2 Nombre d'organismes de formation financés par le Conseil régional accueillant des PSH

# De quoi s'agit-il?

Les données qui suivent sont relatives aux organismes de formation retenus dans le cadre du Marché Compétences Professionnelles.

Pour ce marché (auquel les formations de l'enseignement supérieur sont intégrées) le Conseil régional, via son **applicatif Safran**, dispose de données sur les stagiaires de formation professionnelle en situation de handicap.

Ce n'est pas le cas pour l'instant en ce qui concerne les formations déléguées à France Travail.

# Chiffres clés 2023

**85** organismes de formation accueillent des stagiaires en situation de handicap.

**83** % des organismes financés par le Conseil régional accueillant des PSH.

Le nombre d'organismes de formation comptant des stagiaires en situation de handicap est en progression (73 OF étaient handiaccueillants en 2022, soit 72% des organismes financés par la Région dans le cadre de MCP).









1.3 Nombre d'organismes de formation financés par le Conseil régional ayant engagé une démarche de progrès

# De quoi s'agit-il?

La Ressource Handicap Formation (RHF) est une offre de services à destination des organismes de formation et des centres de formation d'apprentis (CFA). Elle contribue à faire évoluer les pratiques des référents handicap et des équipes afin de rendre la formation professionnelle de droit commun accessible aux personnes en situation de handicap.

L'offre de services est assurée par des conseillers RHF de proximité. Ils proposent des outils, des méthodes et des ressources pour permettre aux organismes de formation et CFA d'améliorer :

- Leur capacité à repérer et prendre en compte les besoins singuliers d'une personne handicapée en mettant en place des aménagements tout au long du parcours de l'apprenant ;
- Le niveau d'accessibilité de leurs formations.

Depuis 2021, la RHF Provence-Alpes-Côte d'Azur réunit une communauté de pairs et leur propose de s'engager dans une démarche de progrès "accessibilité généralisée" des organismes de formation. Cette démarche volontaire se matérialise par l'inscription dans la communauté ; la signature d'une charte d'engagement ; la réalisation annuelle d'un autopositionnement ; et la rédaction d'un plan d'action annuel. Cette démarche de progrès nourrit la labellisation Qualiopi en la documentant.









1.3 Nombre d'organismes de formation financés par le Conseil régional ayant engagé une démarche de progrès

# Chiffres clés 2023

**79** organismes de formation – mandataires et co-traitants - sont membres de la communauté RHF (inscription à l'espace membre).

soit **45** % des OF, CFA ou instituts financés par le Conseil régional (contre 15,7 % des organismes présents en région disposant d'un numéro de déclaration d'activité en service.

**38** organismes de formation sont engagés dans une démarche de progrès Accessibilité;

soit **22** % des OF, CFA ou instituts financés par le Conseil régional (contre **5,8** % des organismes présents en région disposant d'un numéro de déclaration d'activité en service).

Source: Agefiph PACA Corse et Carif-Oref PACA - Traitement Carif-Oref PACA

Le nombre d'organismes de formation engagés au service de la prise en compte du handicap est en forte progression

(en 2022, 57 organismes étaient membres de la communauté RHF, et 24 étaient engagés dans une démarche de proarès)









1.3 Nombre d'organismes de formation financés par le Conseil régional ayant engagé une démarche de progrès

# Tableau K - Nombre d'organismes (mandataires et co-traitants) mobilisés

Source: Agefiph PACA Corse et Carif-Oref PACA - Traitement Carif-Oref PACA

Types de dispositifs	Nombre d'organismes inscrits à l'espace membres' RHF En italiques grises, données 2022	Nombre d'organismes engagés dans une démarche de progrès Handicap  En italiques grises, données 2022
Nombre total d'organismes dont :	<b>79</b> <i>(57)</i>	38 (24)
a/ Marché Compétences Professionnelles (MCP)	41 (44)	22 (18)
b/ Formations « Sanitaires et sociales »	<b>15</b> <i>(13)</i>	8 (6)
c/ Actions de formation collective (AFC) par France Travail	16 (*)	7 (*)
d/ Fonds d'innovation pour la formation (FIF)	( <b>•</b> ) (*)	<b>(*)</b> <i>(*)</i>
e/ Écoles de la deuxième chance	( <b>•</b> ) (*)	0 (*)
f/ Programme « Formation et accompagnement des jeunes	0 (*)	0 (*)
diplômés à l'étranger » (FAJE)		
g/ Programme « Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification » (GEIQ)	0 (*)	0 (*)

<sup>(\*)</sup> Les données relatives à l'année 2022 n'ont pas été collectées









<sup>(•)</sup> Le secret statistique est appliqué pour un nombre d'organismes inférieur ou égal à 5

1.3 Nombre d'organismes de formation financés par le Conseil régional ayant engagé une démarche de progrès

# Précisions sur les dispositifs

(mentionnés dans le tableau de la page précédente) :

- a/ Le **Marché Compétences Professionnelles**, publié le 16/12/2021 (prenant la suite du Marché Filières Stratégiques) se décline en 16 domaines professionnels et par départements.
- b/ Le service public régional des formations sanitaires et sociales propose 28 filières de qualité dispensées sur l'ensemble du territoire régional dans les domaines des métiers et fonctions de « Soins », « Rééducation », « Petite enfance » « Accompagnement socio-éducatif », « Encadrement ».
- c/ Ces formations complètent l'offre de formation financée par le Conseil régional.
- d/ Voir précisions au chapitre 1.4
- e/ L'école de la deuxième chance a pour objectif de lutter contre le décrochage scolaire. Elle aide à accéder à une formation qualifiante et à intégrer le marché du travail. La formation comprend une remise à niveau des savoirs de base, mais également des stages en entreprise et des apprentissages individualisés. Elle est destinée aux jeunes de 16 à 25 ans, sans emploi et ayant quitté le système scolaire depuis au moins un an.
- f/ La formation et l'accompagnement **FAJE** en direction des jeunes diplômés permet de bénéficier d'une expérience professionnelle à l'étranger au sein d'une entreprise ou d'une association.
- g/ Les **GEIQ** regroupent des entreprises qui, pour résoudre leurs problèmes de recrutement, parient sur le potentiel des personnes en difficulté d'accès à l'emploi. Ces groupements embauchent directement les publics ciblés puis les mettent à disposition des entreprises adhérentes en organisant une alternance entre apprentissages théoriques et situations de travail concrètes.









1.3 Nombre d'organismes de formation financés par le Conseil régional ayant engagé une démarche de progrès

# Tableau L - Proportion d'unités de formation, par département, ayant engagé des actions

Source : Agefiph PACA Corse et Carif-Oref PACA – Traitement : Carif-Oref PACA

Département	Proportion d'unités de formation, membres de la communauté RHF	Proportion d'unités de formation, engagées dans la démarche de progrès
	En italiques grises,	En italiques grises,
	données 2022	données 2022
04	69 % (62 %)	50 % (38 %)
05	43 % (44 %)	<b>24 %</b> (19 %)
06	<b>47</b> % (35 %)	<b>24</b> % (24 %)
13	34 % (40 %)	<b>15 %</b> (15 %)
83	47 % (40 %)	29 % (26 %)
84	<b>51 %</b> (50 %)	34 % (19 %)
Total	43 % (42 %)	<b>24 %</b> (21 %)







1.4 Projets financés dans le cadre du FIF concourant à faire évoluer les pratiques d'inclusivité

# De quoi s'agit-il?

Le Conseil régional et l'Agefiph ont lancé l'appel à projets « Innovations pédagogiques et ingénierie de formations professionnelles inclusives » dans le cadre du Fonds d'innovation pour la formation (FIF), l'objectif étant de favoriser l'inclusivité des formations, en particulier celles adressées aux demandeurs d'emploi. Il s'agit de soutenir financièrement l'expérimentation de solutions nouvelles visant à limiter les effets d'un handicap, d'un trouble cognitif ou d'apprentissage, dans le bon déroulement du parcours de formation. Cette ingénierie innovante, dans une perspective d'égalité des chances, peut concerner par exemple le sourcing des candidats ; leur accès à la formation ; le suivi de leur parcours de formation ; ou l'accompagnement vers l'emploi.

Source: Agefiph PACA Corse et Carif-Oref PACA - Traitement Carif-Oref PACA









# 1.4 Projets financés dans le cadre du FIF concourant à faire évoluer les pratiques d'inclusivité

NOM DE L'ORGANISME	Territoire	Contenu/étapes du projet	Temporalité	Cadre de financement
Titre du projet	d'intervention			
CENTRE DE RESSOURCES	Départements	4 axes : Professionnalisation de formateurs ;	24 mois - Octobre 22	FIF Inclusivité
ILLETTRISME DE LA RÉGION	06/13/83	formation action des acteurs territoriaux ; création	/ Septembre 24	Co-financement Agefiph
PACA		d'un outil diagnostic des compétences de base ;		
Formation Illettrisme		formation savoirs de base pour les personnes en		
Inclusive et Adaptée (FILIA)		situation d'illettrisme		
HUMANS MATTER	Départements	Accompagnement en 4 étapes de demandeurs	9 mois – Avril 22 /	FIF Inclusivité
Training cognitif et social	05/13	d'emploi fragilisés pour les préparer, les autonomiser	Décembre 22	Co-financement Agefiph
		et développer leurs compétences cognitives et		
		sociales pour une insertion professionnelle durable		
		dans les métiers du BTP et de l'Hôtellerie-		
		Restauration-Tourisme		
<b>ASSOCIATION TRISOMIE 21</b>	Département	Diagnostic ; construction du dispositif de labellisation	15 mois – Démarrage	FIF Inclusivité
ALPES-MARITIMES	06	(référentiel, procédure, boîte à outils) ; déploiement	à l'automne 2022	Co-financement Agefiph
Création et déploiement		(formation des opérateurs, tests en situation réelle);		
d'un label Formation		communication		
Professionnelle Inclusive				
ECOLE Ri7	Départements	Dispositif visant à simplifier l'accès de demandeurs	23 juin 23 / 28	FIF Inclusivité
Améliorer l'inclusivité des	13/83	d'emploi confrontés à un handicap (trouble cognitif	février 26	
formations par		ou d'apprentissage) au métier de développeur logiciel		
l'individualisation des				
parcours				









1.5 Nombre de personnes formées dans le cadre des modules Handicap organisés par le Carif-Oref PACA

# De quoi s'agit-il?

**3 modules de professionnalisation** sont financés par l'Agefiph PACA Corse, étant intégrés à l'offre de services de la Ressource Handicap Formation :

- Module H1 « Connaissance de base handicap » (action de sensibilisation développée en autoformation individuelle et en e-learning);
- Module H2 « Devenir référent handicap » ;
- Module H3 « Troubles cognitifs » (sur 2 jours en présentiel ou 4 demijournées à distance).

Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur - Actions de professionnalisation 2023 (cariforef-provencealpescotedazur.fr)

## Chiffres clés 2023

**1 166** (1153 en 2022) inscriptions sur l'année, pour l'ensemble des 3 modules de professionnalisation ;

**31** (28 en 2022) sessions de formations cumulées sur l'année (pour les modules H2 et H3, le module H1 - en autoformation individuelle – n'étant pas comptabilisé dans ce cumul).

Source et traitement Carif-Oref PACA









1.5 Nombre d'organismes de formation financés par le Conseil régional accueillant des PSH

# À LA LOUPE

Tableau N – Statistiques sur les 3 modules de professionnalisation financés par l'Agefiph	Nombre d'inscriptions	Nombre de participants	Nombre de sessions
Module H1 'Connaissances de base Handicap'	780 – 810 en 2022 - (*)	(**)	(**)
Module H2 'Devenir Référent Handicap'	276 - 268 en 2022 -	232 - 257 en 2022 -	<b>22 –</b> 24 en 2022 -
Module H3 'Troubles cognitifs'	110 - 47 en 2022 -	94 – 45 en 2022 -	9 - 4 en 2022 -

Source et traitement Carif-Oref PACA









<sup>(\*)</sup> Nombre d'inscriptions de personnes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; en précisant que ce module était également ouvert à des stagiaires de Corse, eu égard au fait que la délégation régionale de l'Agefiph finançant l'action couvre également ce territoire (le module compte au total 836 inscriptions dont 26 de personnes de la région Corse)

<sup>(\*\*)</sup> Il n'est pas possible de renseigner le nombre de sessions et le nombre de participants pour le module H1 car à réception de la demande d'inscription, le Carif-Oref envoie aux stagiaires le lien vers ce module de sensibilisation qui se déroule en auto-passation et individuellement. Chaque inscrit y participe à sa convenance, il n'y a donc pas de session collective (contrairement aux modules H2 et H3), ni d'information disponible sur la participation des inscrits (effective ou non, et à quelle date).



# AXE 2 - MOBILISER ET ACCOMPAGNER LES EMPLOYEURS PUBLICS ET PRIVÉS











2.1 Nombre d'appels reçus par l'Unité Information des Entreprises et des Usagers du Conseil régional

# De quoi s'agit-il?

Le Conseil régional étant résolument engagée à rendre l'action régionale plus lisible et améliorer la relation avec ses entreprises et ses usagers, cet engagement s'est notamment traduit en 2023 par la création du Service Relations Entreprises et Usagers (SREU) au sein de la Direction Générale Adjointe Economie, Formations et Santé (DGEFS). Pensé pour simplifier l'accès à l'information, le SREU met en œuvre opérationnellement les politiques publiques conduites par la Direction générale adjointe et accompagne les directions métiers dans l'instruction des aides régionales (bourses d'études dans les filières du sanitaire et du travail social, pass sud formation, aides d'urgences aux entreprises, etc.). Le SREU comprend notamment l'Unité Information des Entreprises et des Usagers (UIEU). Garante de l'information et favorisant l'interaction des dispositifs régionaux selon la nature des projets qui lui sont présentés (entrepreneuriat, financement des entreprises, emploi, formation, etc.), elle accompagne au quotidien les entreprises et usagers dans leurs démarches et leur permet ainsi de concrétiser leur projet au travers de son numéro vert : 0 805 805 145 et plateformes métiers (Portail entreprises du Conseil régional et Banque régionale de l'emploi et de l'apprentissage notamment).

### Chiffres clés 2023

**4 262** appels ont été reçus en 2023 par l'Unité information des entreprises et des usagers du Conseil régional.

**112** appels concernent des PSH porteuses d'un projet de création/reprise d'entreprise (soit **2,5** % du nombre total d'appels).





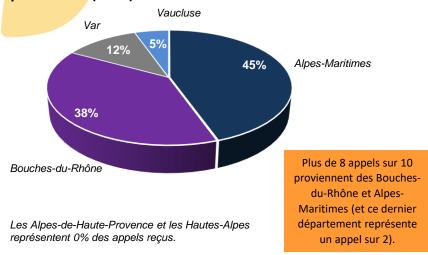




2.1 Nombre d'appels reçus par l'Unité Information des Entreprises et des Usagers du Conseil régional

# Q À LA LOUPE

Graphique I - Part des appels reçus concernant des PSH porteuses d'un projet de création/reprise d'entreprise par départements (2023)



Source: Région - Traitement Carif-Oref PACA

# Tableau O - Nombre de visites du Portail entreprises et de sa page Handicap et Emploi

	Nombre de visites
Portail entreprises	32.000
Page Handicap et	15
emploi	

La page Handicap et Emploi représente une part très faible du nombre de visites du Portail entreprises (0,05%)

Source : Région — Traitement Carif-Oref PACA

# Graphique II - Part de visiteurs de la page Handicap et Emploi qui s'orientent vers les aides de l'Agefiph



**Environ 1 personne sur 2** clique sur les informations relatives aux aides de l'Agefiph









#### AXE 2 – MOBILISER ET ACCOMPAGNER LES EMPLOYEURS PUBLICS ET PRIVÉS

2.2 Nombre de PSH orientées par l'Agefiph vers l'Unité information des entreprises du Conseil régional

De quoi s'agit-il?

L'Agefiph peut être amenée à orienter les PSH ayant un projet de création ou reprise d'entreprise vers cette unité, afin que les personnes puissent identifier les aides complémentaires du Conseil régional et appréhender les ressources mises en ligne sur son Portail Entreprises.

## Chiffres clés 2023

Parmi les appels reçus par l'Unité information des entreprises et des usagers du Conseil régional, 6 appels sont orientés par l'Agefiph (soit 5 % de l'ensemble des appels de PSH).











# **AXE 3 - ACCOMPAGNER L'INNOVATION**











#### **AXE 3 - ACCOMPAGNER L'INNOVATION**

# 3.1 Nombre de projets co-instruits par les signataires (\*)

(\*) Pour connaître ces projets, se rapporter à la rubrique 1.4.

## Chiffres clés 2023

4 projets validés parmi ceux ayant concouru à cet appel à projet du Fonds d'Innovation pour la Formation (FIF). 3 ont été cofinancés par la Région Sud et par l'Agefiph

Source: Région - Traitement Carif-Oref PACA

# 3. 2 Montant des projets financés par l'AGEFIPH

L'Agefiph est intervenue pour le cofinancement d'actions sélectionnées à l'appel à projet du Conseil régional « Innovations pédagogiques et ingénierie de formations professionnelles inclusives » du Fonds d'innovation pour la formation – FIF - (cf. précisions ci-dessus en 1.4 et 3.1.).

→ La contribution financière de l'Agefiph, correspondant à un montant total de **300.000 euros**, a couvert la période du 24 juin 2022 au 23 juin 2023 (correspondant à la convention annuelle 2021 signée par le Conseil régional et l'Agefiph). Deux des actions cofinancées par l'Agefiph sont toujours en cours, mobilisant la subvention globale attribuée par le Conseil régional lors du démarrage de ces projets.











# AXE 4 - ACCOMPAGNER LES CREATEURS ET REPRENEURS D'ENTREPRISES











4.1 Nombre de P.S.H. accompagnées à la création ou reprise d'entreprise

# De quoi s'agit-il?

« Mon projet d'entreprise » accompagne tous les porteurs de projet et chefs d'entreprise dans leur démarche de création, développement, rebond en cas de difficulté ou transmission ; ceci quel que soit le statut des personnes (demandeur d'emploi, salarié, étudiant, retraité, chef d'entreprise) ; et quel que soit le projet visé et le type d'activité (petit projet individuel, projet à potentiel de création d'emplois et d'innovation, projets engagés dans l'économie sociale et solidaire, secteurs d'activité traditionnels)...

Le Conseil régional s'appuie sur 13 opérateurs régionaux pour accompagner les porteurs de projet. → Pour les porteurs qui souhaitent monter un dossier de demandes d'aides auprès de l'Agefiph, 4 des 13 opérateurs travaillent en coopération avec l'Agefiph. Bien sûr un porteur de projet en situation de handicap peut aussi être accompagné par un des 9 autres opérateurs en suivant son cursus d'accompagnement sans déposer de demande d'aide à l'Agefiph.

## Chiffres clés 2023

**8,7%** (8,2% en 2022) des bénéficiaires de « Mon projet d'entreprise » en phase de création/reprise sont des PSH (807 personnes).

**81,3%** (81% en 2022) d'entre eux sont accompagnés par un des quatre opérateurs partenaires de l'Agefiph.









# 4.1 Nombre de P.S.H. accompagnées à la création ou reprise d'entreprise

Précisions apportées par l'Unité Information des Entreprises et des Usagers sur les caractéristiques des bénéficiaires de MPE en situation de handicap :

En 2023, Mon Projet d'Entreprise accompagne **853** entrepreneurs en situation de handicap, toutes phases confondues (pas seulement les individus en phase de création ou reprise d'entreprise);

- → Soit 9,2% de l'ensemble des bénéficiaires de MPE
- → Près de 95% de ces entrepreneurs en situation de handicap sont en phase de création/reprise d'entreprise ;
- → Les 5% restants étant en phases de « test du marché' ou de « développement de l'activité ».









# De quoi s'agit-il?

4.2 Nombre de P.S.H. bénéficiant de l'aide forfaitaire à la création ou reprise d'entreprise, et du dispositif de « Micro-Assurance »

L'aide forfaitaire est une participation au financement d'un projet de création ou de reprise d'entreprise. Elle est sollicitée auprès de l'Agefiph. Son objectif est de permettre aux personnes en situation de handicap de créer leur emploi, principal et pérenne, en fondant ou en reprenant une entreprise. L'aide de l'Agefiph vise à participer au financement du démarrage de l'activité de l'entreprise.

https://www.agefiph.fr/aides-handicap/aide-la-creation-dentreprise-par-des-personnes-handicapees

Le dispositif de « <u>Micro-Assurance</u> » s'adresse aux personnes ayant bénéficié de l'aide à la création ou reprise d'entreprise financée par l'Agefiph. Ce dispositif est également mis en œuvre par l'Agefiph en partenariat avec Entrepreneurs de la Cité. **Quatre assurances sont financées par l'Agefiph**. Pour l'entreprise, il s'agit d'une part de l'assurance « multirisques professionnelle » (avec ou sans local) ; d'autre part de la « responsabilité civile professionnelle ». Pour l'entrepreneur, l'Agefiph finance la « complémentaire santé » (étendue à la famille) et l'assurance « prévoyance ».

https://www.age fiph.fr/aides-handicap/conseil-et-accompagnement-la-creation-ou-la-reprised entreprise

Le nombre de personnes bénéficiant des aides financées par l'Agefiph est en net accroissement.

# Chiffres clés 2023

**627** personnes bénéficient de l'aide forfaitaire à la création ou reprise d'entreprise (391 en 2022).

**113** personnes bénéficient du dispositif de « Micro-Assurance » (78 en 2022).

Source: Agefiph PACA Corse - Traitement Carif-Oref PACA







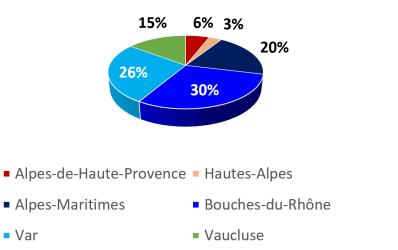


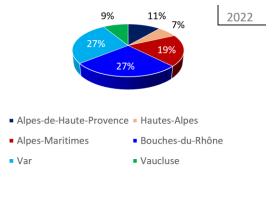
#### AXE 4 – ACCOMPAGNER LES CRÉATEURS ET REPRENEURS D'ENTREPRISES

4.2 Nombre de P.S.H. bénéficiant de l'aide forfaitaire à la création ou reprise d'entreprise, et du dispositif de « Micro-Assurance »

Graphiques III et IV - Part d'aides forfaitaires mobilisées sur chaque département en 2023 et en 2022 (région = 100%)

2023





Source: Agefiph PACA Corse - Traitement Carif-Oref PACA









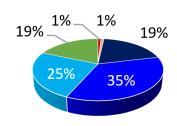
Var

## AXE 4 – ACCOMPAGNER LES CRÉATEURS ET REPRENEURS D'ENTREPRISES

4.2 Nombre de P.S.H. bénéficiant de l'aide forfaitaire à la création ou reprise d'entreprise, et du dispositif de « Micro-Assurance »

Graphiques V et VI - Part de micro-assurances mobilisées sur chaque département en 2023 et en 2022 (région = 100%)

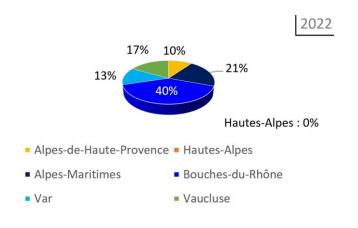
2023





Alpes-MaritimesBouches-du-Rhône

■ Var ■ Vaucluse



Source : Agefiph PACA Corse - Traitement Carif-Oref PACA











# À LA LOUPE

## 4.3 Bilan des projets mis en œuvre par les P.S.H. accompagnées

Précisions apportées par l'Unité Information des Entreprises et des Usagers sur les caractéristiques des bénéficiaires de MPE en situation de handicap :

Sur le total de bénéficiaires en situation de handicap ayant démarré un parcours en 2022, le « taux de création d'entreprise en fin de parcours MPE » concerne 6 personnes sur 10. C'est sur cette base qu'est établi ensuite le « taux de pérennité à 1 an » (voir encadré chiffre ci-dessus) en précisant que :

Ces deux taux (taux de création d'entreprise en fin de parcours, taux de pérennité à 1 an des entreprises créées) ont été calculés à partir des statistiques remises par trois des quatre opérateurs partenaires de l'Agefiph (BGE, CCI, CMA, Premières Sud).

Précision : Il n'a pas été possible de mettre en évidence le taux de création d'entreprise en fin de parcours MPE pour l'ensemble des personnes accompagnées par Mon Projet d'Entreprise – bénéficiaires 'tous publics' – car ces données sont incomplètes et ne sont pas comparables avec l'échantillon de bénéficiaires en situation de handicap.

meilleur pour les créateurs d'entreprise en situation de handicap que pour les créateurs « tous publics ».

Chiffres clés 2023 \*

**627** des entreprises créées par les bénéficiaires de « Mon projet d'entreprise » en situation de handicap sont toujours en activité un an après leur création, contre **61%** pour les bénéficiaires « tous publics ».

Source: Région - Traitement Carif-Oref PACA

Le « taux de pérennité à un an » est

(\*) Taux de pérennité parmi les entreprises créées à l'issue de l'accompagnement MPE (démarré en 2022)











# **AXE 5 - DEVELOPPER LA COMMUNICATION**







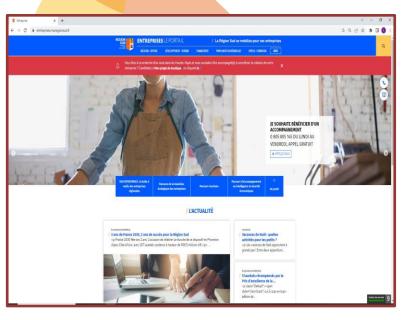




#### **AXE 5 - DEVELOPPER LA COMMUNICATION**

Liste d'outils et supports de communication mis en place par les signataires de la convention

# Site Le Portail entreprises de la Région Sud <a href="https://entreprises.maregionsud.fr/">https://entreprises.maregionsud.fr/</a>



# De quoi s'agit-il?

Décliné en 6 onglets apportant des informations sur la création/reprise d'entreprises ; leur développement/rebond ; leur financement ; leur implantation en région ; le champ emploi-formation ; les aides et appels à projets.

15 occurrences sur le portail renvoient au mot clé « Handicap ».

À partir de l'onglet « Emploi Formation » de ce portail, on accède à une page dédiée aux « aides, services et prestations proposés par l'Agefiph en même temps qu'au droit commun » Emploi et handicap — Entreprise (maregionsud.fr).









#### **AXE 5 - DEVELOPPER LA COMMUNICATION**

Liste d'outils et supports de communication mis en place par les signataires de la convention

# Evènements partenariaux



# De quoi s'agit-il?

C'est un tournoi de tennis fauteuil parmi les plus réputés au monde, créé en 2016.

French Riviera Open est une manifestation socialement engagée qui regroupe plusieurs évènements :

- Le tournoi s'accompagne de sensibilisations au handicap immersives et ludiques, destinées à des centaines d'élèves de la région ainsi qu'aux entreprises partenaires et leurs collaborateurs.
- Dans ce cadre, est organisé aussi un atelier 'Réseau des Référents Handicap' auquel participent entre 20 et 30 entreprises chaque année.
- Depuis 2023, cet atelier est suivi d'un **forum de l'emploi** co-organisé avec France Travail et Cap emploi ; avec une sensibilisation ludique au handicap par le biais d'une découverte du tennis fauteuil.

Source: Région et Agefiph - Traitement Carif-Oref PACA





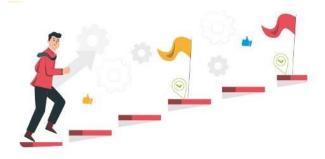




Liste d'outils et supports de communication mis en place par les signataires de la convention

# **Ateliers**

# « Améliorer l'accessibilité de ses formations grâce à la démarche de progrès »



# De quoi s'agit-il?

Ces ateliers sont destinés aux organismes de formation mandataires de marchés Région.

Ils sont organisés par la Ressource Handicap Formation et le Conseil régional, consistant à présenter la démarche de progrès aux organismes de formation mandataires et à répondre à leurs interrogations.











# Pour aller plus loin

Retrouvez l'ensemble des publications de la Mission observation Handicap sur le site du Carif-Oref PACA.

www.cariforef-provencealpescotedazur.fr/Page/publications-observatoire-cariforef-formation-parcours#es

À signaler enfin qu'au sein de son programme de professionnalisation, le Carif-Oref PACA intègre trois modules de formation dédiés à la thématique du handicap et financés par la délégation régionale de l'Agefiph.

© Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur - Actions de professionnalisation 2024 (cariforef-provencealpescotedazur.fr)

Avec le soutien de :









En partenariat avec :

